



Règlements Sportifs 2020

Note au 9 octobre 2019

Merci de bien vouloir prendre note des corrections ci-après en rouge suite à la publication des RS 2020 – Edition du 1^{er} septembre.

Article 91 | Formalités et délais

[...] Si, pour un joueur de 1^{re} série ou de 2^e série ou de 3^e série de 13 ans et moins, le changement de club n'est pas enregistré le 31 octobre au plus tard, il aura le statut de joueur « Non EQ » (non équipe), pour toutes les compétitions, et quel que soit le niveau du championnat.

Article 106 | Format des matchs

③ Dans le cadre des rencontres pour lesquelles les joueurs de simple sont autorisés à prendre part aux parties de double, celles-ci sont disputées au meilleur des 3 manches, **sauf disposition spécifique de l'épreuve**, avec :
- application, dans les 2 premières manches, du point décisif tel que défini à l'annexe IV des règles du jeu ;

Article 124 | Déroulement **et format** de la rencontre

③ Les parties **de simple** se déroulent selon le format suivant :
- 2 premières manches à 6 jeux, avec jeu décisif à 6 jeux partout ;

Article 131 | Déroulement **et format** de la rencontre

② Les parties de simple **et de double** se déroulent selon le format suivant :
- 2 premières manches à 6 jeux, avec jeu décisif à 6 jeux partout ;

Article 149 | Déroulement des rencontres

① Chaque équipe comprend au moins 3 joueurs de la catégorie seniors plus 35 ans ou plus âgée.

Article 151 | Déroulement des rencontres

① Chaque équipe comprend au moins 3 joueurs de la catégorie seniors plus 45 ans ou plus âgée.

Article 153 | Déroulement des rencontres

① Chaque équipe comprend au moins 3 joueurs de la catégorie seniors plus 55 ans ou plus âgée.
② Chaque rencontre comprend 3 simples et 1 double. ~~Les joueurs de simple ne peuvent pas prendre part au double.~~

Article 155 | Déroulement des rencontres

① Chaque équipe comprend au moins 3 joueurs de la catégorie seniors plus 65 ans ou plus âgée.
② Chaque rencontre comprend 3 simples et 1 double. ~~Les joueurs de simple ne peuvent pas prendre part au double.~~



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

Stade Roland-Garros – 2, avenue Gordon-Bennett – 75016 PARIS
Tél : +33 (0) 1 47 43 48 00 – Fax : +33 (0)1 47 43 04 94 – www.fft.fr